

### LES DÉCHETS VOLUMINEUX ET DANGEREUX



Cartons, bois  
Métaux, gravats, meubles  
Plastiques, branches, polystyrène

Batteries  
DEEE  
(Déchets d'Équipement Électrique et Electronique)  
Huiles, peintures, aérosols, phytosanitaires  
Emballages vides ayant contenu des produits dangereux  
Lampes et néons

Pour connaître les jours et horaires d'ouverture des déchèteries, appeler le numéro vert de la Direction de la Propreté ou aller sur le site internet de Limoges Métropole



\*Avant de déposer en déchèteries, pensez aux dons auprès des associations et des ressourceries qui donneront une seconde vie à votre vieil objet.  
Pensez également au broyage de vos déchets verts (le broyat vous sera utile pour votre composteur ou comme paillis pour vos parterres).

### LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES dans le bac vert, en sacs fermés



Déposez

Pots de yaourt  
Barquettes en plastique  
Films et sacs plastiques  
Vaisselle cassée  
Sacs à aspirateur  
Couvercles des pots en verre et bouchons en liège  
Restes de repas non compostables

### Les services proposés par la Direction de la Propreté aux usagers de Limoges Métropole :

- Changement de volume de bacs individuels et livraison à domicile.
- Livraison à domicile de sacs de tri destinés aux habitants ne pouvant disposer de bacs individuels.
- Sensibilisation au tri sélectif et à la réduction des déchets pour les habitants, associations, professionnels, écoles...
- Visite du centre de recyclage le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois sur inscription auprès du centre (tél. 05.55.36.60.60).
- Prêts de bacs et gobelets réutilisables lors de manifestations sportives ou culturelles.
- Prêts de broyeurs ou broyage à domicile.
- Fourniture d'autocollants « Stop pub ».



Direction de la Propreté  
86-88, avenue Baudin - LIMOGES  
N° vert (appel gratuit) :  
**0 800 86 11 11**  
[www.agglo-limoges.fr](http://www.agglo-limoges.fr)

Collecte et tri des déchets :  
le guide de l'utilisateur



Limoges  
Métropole  
Communauté d'agglomération



LES DÉCHETS RECYCLABLES :  
UNIQUEMENT LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS  
dans le bac bleu, directement sans sac



Bouteilles et flacons plastiques  
AVEC le bouchon

Briques  
alimentaires



Boîtes et barquettes métalliques

Cartons

TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT

Journaux  
Magazines

Publicités  
Prospectus

Enveloppes  
Papiers



Catalogues  
Annuaire

Courriers  
Lettres

Livres  
Cahiers



ECO EMBALLAGES

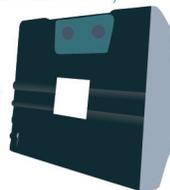
\*Ou colonne aérienne bleue ou sac de tri transparent  
pour les usagers ne pouvant pas recevoir de bacs  
individuels.

Déposez

LE VERRE : EN APPORT VOLONTAIRE,  
PRES DE CHEZ VOUS



Bouteilles, bocaux, pots,  
sans couvercle  
ni bouchon



LES TEXTILES



Vêtements  
et linge de maison



Maroquinerie  
(sacs  
et chaussures)



© Eco TCL

LES PILES



Déposez

LES BIODÉCHETS ET DÉCHETS DE JARDINAGE  
DANS VOS COMPOSTEURS



Epluchures, restes de repas,  
coquilles d'œufs, filtres à café,  
sachets de thé, tonte de pelouse...

Règle d'or du compostage :  
Associer des déchets secs structurants (feuilles  
mortes et broyat de branches) aux déchets  
humides (épluchures, tonte de pelouse...)

Déposez

LES PIQUANTS ET COUPANTS LIÉS  
A L'AUTOMÉDICATION



Soyez responsable de vos aiguilles,  
ne les jetez pas n'importe où !



A déposer dans toutes les pharmacies  
référencées sur le site [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)  
(boîte jaune à récupérer gratuitement  
dans toutes les pharmacies)

N'oubliez pas, le tri de vos déchets recyclables  
est réalisé manuellement par des hommes et des femmes  
qui sont quotidiennement mis en danger par ce type  
de déchets !



Déposez